



LOUVIGNE

Bulletin N°31

Janvier 2010

Carnet d'adresses

Mairie 02 43 37 30 94

6, Place Saint Martin
mairie.louvigne@wanadoo.fr
 Ouverture du lundi au vendredi
 de 14h à 18h

Salle des loisirs 02 43 37 81 54

Place des Sports

Maison des associations

29, Grande Rue

Animation jeunesse 02 43 37 35 93
 Mairie d'Argentré 06 72 11 98 15
 53210 ARGENTRE
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
 et de 13h30 à 17h30

Restaurant scolaire 02 43 37 71 10

Agence postale 02 43 37 30 80
 6, Place Saint Martin
 Ouverture du lundi au vendredi
 de 15h à 18h

Déchetterie
Louvigné - Argentré- Soulgé
 Route d'Argentré
 Ouverture

Lundi	09h30	à	12h
Mercredi	14h	à	18h
Jeudi	14h	à	18h
Vendredi	9h30	à	12h
Samedi	9h	à	12h
et	14h	à	18h

Pompiers, protection civile
 Appel d'un téléphone fixe 18

Appel d'un téléphone portable 112

SAMU 15

Gendarmerie 17

Centre anti-poisons d'ANGERS 119

ERDF 0 810 333 053

SAUR 0 810 811 190
 90, rue Charles de Gaulle
 53960 BONCHAMP LES LAVAL

Responsable de rédaction :
 M. Le Maire

Comité de rédaction :
 Commission communication
 et le secrétariat de Mairie

Prochain numéro : Juillet 2010
Impression : Imprimerie Imprim'Services

Au sommaire

Le mot du Maire	3
Actualités municipales	4
Petite enfance et socio-culturelle	4
Bâtiments communaux et embellissement	5
Voirie et réseaux	6
Divers et finances	7
Actualités intercommunales	
SIEP	8
SPANC	8
Actualités sociales	
Assistants maternelles	9
CCAS	9
Contrat enfance jeunesse	9
Actualités Laval-Agglomération	10-11
Etat civil	12
Les associations de Louvigné	13-20
Les commerçants ont la parole	21
Informations pratiques	21
Citoyenneté	22
Un peu d'histoire	23
Calendrier des manifestations	24





Le mot du Maire

L'année 2009 nous était promise comme une année de crise sans précédent et pourtant elle s'achève avec un bilan qui laisse penser à une lente reprise. Cela suffira-t-il à nous redonner un peu d'optimisme pour 2010 ?

Comment garder cet optimisme quand, de toutes parts, tous les moyens de communication ne cessent de jouer avec la peur : peur de catastrophe écologique, peur de nouvelles crises financières, peur du virus de la grippe et en même temps peur de l'antivirus !

Le point positif à retenir est que nous commençons à prendre conscience que nous devons faire plus attention à notre façon de « consommer », à notre mode de vie basé sur cette consommation. Revenir à des modes de production plus respectueux de notre environnement, réinventer des moyens pour limiter nos déchets et économiser l'eau, une denrée rare et chère, tels sont les thèmes forts actuellement.

Les grands de ce monde se sont récemment satisfaits d'un compromis qui est l'aveu d'une impuissance à se fixer des limites. Doit-on pour autant faire l'autruche et attendre que des décisions nous imposent les règles à suivre ? « Il est trop tard pour être pessimiste ! »

Chacun, à son modeste niveau, peut entreprendre des démarches innovantes : les économies d'énergie gagnent du terrain tous les jours, l'eau de pluie sert à l'arrosage ou à certains lavages, les déchets mieux triés peuvent être revalorisés. Faire peur en brandissant une catastrophe écologique n'apporte pas la motivation : la peur paralyse.

Pour cette année 2010, je souhaite vous encourager à devenir acteur de ce changement de mode de vie : pas avec de grandes théories dont se chargent les spécialistes, mais au travers de petits gestes quotidiens qui visent à ne pas aggraver la situation dans notre environnement immédiat et qui contribuent au mieux-être de tous.

Quand l'environnement économique ou écologique ne donne pas satisfaction, il faut compenser par une qualité de vie sociale, retrouver les vraies valeurs de la vie familiale et fuir l'isolement. Louvigné est une commune à taille humaine et la solidarité s'exerce de façon naturelle. Cette solidarité sociale demande pourtant de plus en plus de compétences et de structures pour faire face aux besoins : maintien des personnes âgées à domicile, maintien des professionnels de santé en milieu rural, mais aussi apporter des réponses aux sollicitations des plus jeunes. Ce « service au public » pourrait être mieux assuré en regardant l'action sociale sous un angle intercommunal. Les moyens seraient mutualisés et l'efficacité accrue. Voilà un nouveau chantier auquel il va falloir s'atteler !

A propos de chantier, je tiens à vous remercier pour la compréhension et la patience dont vous avez fait preuve pendant la longue période de travaux du parking place des sports, de la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable en centre bourg et route de l'étang. Il faut maintenant attendre la fin de l'hiver pour finaliser ces travaux et retrouver une voirie en meilleur état. Encore un peu de patience !

Que cette année 2010 vous apporte bonheur, santé, et satisfactions multiples dans votre vie familiale et professionnelle ! Toute l'équipe municipale vous souhaite une BONNE ANNÉE 2010 et vous présente ses MEILLEURS VŒUX.

J.B. LE GALLIOT

ACTUALITES MUNICIPALES

PETITE ENFANCE—SOCIO CULTURELLE

Plan de développement numérique des écoles rurales

Le dossier de la commune a été retenu par la commission départementale de développement numérique des écoles rurales. La subvention allouée par l'Etat est de 7.400 €. La dépense supportée par la commune est de 2.045 €. Le matériel, de marque Apple, a été choisi par l'équipe enseignante.

Lors de la rentrée scolaire, les élèves et les professeurs ont donc été livrés de 9 ordinateurs portables APPLE « étudiant », un ordinateur portable « enseignant », un chariot permettant de recharger le matériel.

Cantine scolaire

Après étude approfondie faite par la commission petite enfance, le conseil municipal a augmenté de 2 % le tarif de la cantine scolaire pour porter le repas à 3,12 € à compter de la rentrée de septembre 2009.

Dans le cadre de la prévention de la pandémie grippale, il a été décidé de ne plus stocker les serviettes de tables des enfants dans les corbeilles collectives.

72 serviettes lavables ont été commandées pour les plus petits (maternelle). Pour les plus grands, à partir du CP, il est demandé aux familles de fournir un rouleau d'essuie-tout par enfant : **rappel aux familles qui l'auraient oublié !**

Depuis la rentrée, Madame Patricia BARRAULT a été remplacée par Madame Sylvie GANDON.

Garderie

Le tarif de la garderie a été augmenté de 2,5 % à compter de la rentrée scolaire :

- Matin ou soir : 1,74 €
- Matin et soir : 2,69 €

Tarif de la salle des loisirs

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2010.

Par contre, suite à de nombreuses demandes en Mairie, un tarif à la demi-journée a été ajouté à la grille tarifaire (vin d'honneur, assemblée générale, réunions diverses ...) à compter de septembre 2009.



Repas de Noël à la cantine



Bibliothèque

Il a été décidé de mettre en veille les activités de la bibliothèque pour plusieurs raisons :

- Le taux de participation est très faible et ne justifie pas un réapprovisionnement par le bibliobus ;
 - Il n'y a pas de nouveaux bénévoles pour encadrer les activités ;
 - Les locaux ne sont pas adaptés et situés à l'étage de la Maison des Associations.
 - Une nécessité d'information de cette bibliothèque.
- Actuellement, une nouvelle organisation se met en place sur LAVAL Agglomération avec l'embauche d'un bibliothécaire qui pourrait jouer le rôle d'animateur du réseau lecture courant 2010.

SALLE DE LOISIRS DE LOUVIGNÉ
TARIFS DE LOCATION AU 01/09/2009

TYPE LOCATION	TYPE LOCATAIRE	SANS CUISINE						AVEC CUISINE					
		PETITE SALLE		GRANDE SALLE		PETITE + GRANDE SALLE		PETITE SALLE		GRANDE SALLE		PETITE + GRANDE SALLE	
		été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver
1/2 JOURNÉE	COMMUNE	26 €	28 €	51 €	55 €	60 €	65 €	61 €	63 €	86 €	91 €	96 €	101 €
	HORS COMMUNE	83 €	91 €	152 €	167 €	172 €	190 €	132 €	141 €	202 €	207 €	221 €	240 €
JOURNÉE	COMMUNE	52 €	56 €	102 €	109 €	119 €	130 €	122 €	125 €	171 €	181 €	192 €	202 €
	HORS COMMUNE	165 €	181 €	304 €	334 €	344 €	379 €	263 €	282 €	404 €	414 €	441 €	480 €
WEEK-END	COMMUNE											363 €	391 €
	HORS COMMUNE											554 €	642 €
ST SYLVESTRE PRIVEE	COMMUNE												505 €
	ASSOCIATIONS (communales)												404 €
	HORS COMMUNE												953 €

✉ Pour tous renseignements : MAIRIE
6, Place Saint Martin
53210 LOUVIGNÉ
☎ 02 43 37 30 94

✉ Remise des clés : Madame GUITTER
10 Les Logis du Pré de la Fontaine
- 53210 LOUVIGNÉ
☎ : 02 43 37 36 74
Téléphoner au moins 10 jours avant la date de location pour prendre rendez-vous

Informations :

- > Week-end : de 14h00 le vendredi à 20h00 le dimanche
ou de 9h00 le vendredi à 20h00 le dimanche, moyennant le paiement d'une somme de 30 € supplémentaire
- > 1/2 journée : de 8h00 à 13h00 ou de 13h30 à 18h30
- > Vaisselle : location 32 €
- > Location été : du 1er mai au 31 octobre
- > Location hiver : du 1er novembre au 30 avril

- > Grande salle :
 - 40 tables 120 x 80
 - 164 chaises
- > Petite salle :
 - 10 tables 75 x 120
 - 32 chaises

ACTUALITES MUNICIPALES

BATIMENTS COMMUNAUX — EMBELLISSEMENT

Les membres de la commission espaces verts et bâtiments communaux vont, tout au long de cette année, travailler pour entretenir et améliorer l'accueil dans tous les bâtiments communaux. Diverses interventions vont être étudiées pour préserver notre patrimoine et le mettre en valeur. Continuer à embellir notre commune par des aménagements floraux est d'une grande importance pour la commission qui est motivée par les divers prix de fleurissement départementaux acquis ces dernières années.

Une réflexion est en cours, en collaboration avec des professionnels, pour rendre plus agréables les abords de notre commune.

Nous féliciterons également les initiatives prises par quelques riverains pour le fleurissement des abords extérieurs de leurs propriétés

Mise en place d'un standard téléphonique à la Mairie

Afin de faciliter les communications téléphoniques et de mieux vous servir, la Mairie s'est dotée d'un standard téléphonique depuis le mois de décembre.



Salle des loisirs

Le frigo étant hors service a été remplacé.

Pour une meilleure luminosité tous les néons de la salle ont également été remplacés.

Illuminations

Cette année encore, l'équipe des « illuminés » a œuvré pour décorer le bourg de Louvigné. Le chêne en face du cimetière a été mis en valeur cette année.

Merci aux bénévoles pour leur implication et le temps passé.



FLEURISSEMENT

résultats du jury des maisons fleuries

1ère catégorie :

1er : **LAPIERRE Yves** : 14,66
7 les logis du pré de la fontaine

2ème : **FAUCHARD Claude** : 14,33
24 les logis du pré de la fontaine

3ème : **DELIGEON Jean-Pierre** : 14,16
14 résidence de l'angelière

4ème : **LEGRAND Daniel** : 14,00
11 résidence de la porte

2ème catégorie :

1er : **ROUSSEAU Louis** : 15,00
6-8 grande rue

Remise des prix fleurissement



Remise des médailles du travail

Chaque année lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire remet les médailles du travail.

Cette année, les médailles ont été attribuées à :

- M. Philippe JEGO,
- M. Christian HERRAULT
- M. Michel FOURNY,
- M. Jacky GOUYER,
- M. Gilbert LEPINE



ACTUALITES MUNICIPALES

SIAEP d'Argentré Sud – Travaux de réfection des réseaux eaux usées et eaux potable

Les travaux ont commencé le 21 septembre 2009 sur toute la Grande Rue, la Place Saint Martin et la Rue du Prieuré.

Les travaux pris en charge intégralement par le SIAEP ont permis la réhabilitation d'une canalisation d'assainissement pour



un montant total des travaux de 229.275,71 € TTC et le renouvellement et le renforcement d'une canalisation d'eau potable dans la Grande Rue pour un coût total de 47.369,97 € TTC.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise EUROVIA.

Les travaux de finition de la voirie et des trottoirs ont été repoussés au Printemps 2010 pour permettre de donner le temps à la chaussée de se tasser.



Route de l'Etang

La conduite d'eau potable a également été renforcée pour un montant de 83.495,15 € TTC.

Cabine téléphonique

Vous avez sans doute constaté que la cabine téléphonique qui était située en face de l'épicerie (hors d'usage depuis un moment) a été déposée courant Novembre.

Plan départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Le conseil municipal a émis un avis favorable pour l'ensemble du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée concernant la commune de LOUVIGNE. (voir plan en annexe du bulletin)

Travaux de voirie Place des Sports

Le parking de l'école est maintenant terminé et les plantations ont été effectuées. Il est à noter que ces dernières se sont « volatilisées » pour partie à peine plantées et ont, depuis, été remplacées !



Chemin des Arcis



ACTUALITES MUNICIPALES

FINANCES

Fiscalité directe locale pour 2010

Le conseil municipal a décidé de reconduire en 2010, les modalités des bases d'imposition retenues pour 2009, à savoir :

- Taxe d'habitation : maintien des abattements des années précédentes,
- Taxe foncière bâtie : maintien de l'exonération des deux premières années de construction
- Taxe foncière non bâtie : maintien du dégrèvement, à la charge de la commune et pendant une période maximum de 5 ans à compter de leur installation de 50 % des cotisations de taxe foncière non bâtie dues pour les parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs bénéficiant de la dotation d'installation ou signataires d'un contrat d'exploitation territorial et installés au 1^{er} janvier de l'année de la délibération.

Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles

Il a été décidé d'instituer sur le territoire de la commune de Louvigné la taxe forfaitaire sur la première cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles du fait de leur classement par un document d'urbanisme (PLU à LOUVIGNE) dans une zone urbaine ou à urbaniser.

Recensement de la population 2010

Le recensement général de la commune de Louvigné aura lieu en 2010 du 21 janvier au 20 février 2010.

Le coordonnateur communal a été désigné en la personne de Madame Sandra GARRY, secrétaire de Mairie.

Ont été recrutées comme agents recenseurs :

Mme Liliane BEZIER

Mme Laurence BONNAFOUS

Réservez leur le meilleur accueil !



Toute la population de notre commune sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Les élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures aux besoins de la population.

Notre commune comme toutes les communes de moins de 10.000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de la population.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature de Monsieur le Maire, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010. Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur au plus tard le 20 février 2010.

Grippe A / H1N1

La préfecture de la Mayenne a sollicité les communes pour établir un plan de continuité d'activité en cas de passage en phase pandémique. Ce plan a pour objectif de maintenir l'activité au niveau le plus élevé possible tout en protégeant le personnel communal. La commune a adopté un plan de continuité et s'est donc dotée de masques respiratoires et a mis à disposition des moyens d'hygiène, savon liquide

DIVERS

Cérémonie du 11 novembre 2009

Lors de la cérémonie du 11 novembre qui s'est déroulée le dimanche 15 novembre, il a été remis une médaille à Monsieur Claude HOREL. A l'occasion de cette gratification, son petit fils lui a lu un poème de **Jacques Heinz Montès, 1988**



*Dis-moi pourquoi, Papy, je te vois si souvent
Défiler dans la ville avec tous tes copains.
Vous portez des drapeaux, dans la pluie, dans le vent
Marchant du même pas, unis, main dans la main.*

*Dis-moi pourquoi, Papy, de l'Eglise au Cimetière
Au Monument aux Morts, on entend le clairon.
Vous déposez des fleurs sur des dalles de pierre.
J'aimerais tout savoir. Quelle en est la raison ?*

*Dis-moi pourquoi, Papy, brillent sur vos poitrines
Ces médailles colorées que vous portez fièrement.
Pourquoi vos défilés sont silencieux, si dignes
Et ce que signifient tous vos rassemblements ?*

*En réponse, mon petit, notre patrie, la France,
Pour être grande et forte, compte sur ses enfants.
Beaucoup d'entre eux sont morts le cœur plein
d'espérance
Pour que vous puissiez vivre en paix tout simplement.*

*Regarde-les passer, respecte leurs emblèmes
Car ils ont tout donné avec le même élan,
Leur jeunesse, leur sang, le meilleur d'eux-mêmes.
Sois fier de leur passé, ce sont des combattants.*

*Car notre «boum» à nous, ce n'était pas la foire.
Nous n'avions pour musique que la voix du canon.
Et tous ceux qui tombaient n'avaient qu'un seul espoir,
Eviter à leurs fils de connaître le Front.*

Le Service Public d'Assainissement

Non Collectif est opérationnel

CE QU'IL FAUT SAVOIR ...

Un dispositif d'assainissement

non collectif doit être composé de plusieurs éléments :

Le prétraitement : il permet de retenir les matières décantables et les graisses des effluents (fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisse...).

Le traitement : il permet d'assurer l'épuration des eaux usées grâce aux micro-organismes qui se développent dans le sol (naturel ou reconstitué).

Les ventilations : pour s'assurer du bon fonctionnement et éviter la détérioration rapide de la fosse celle-ci doit être équipée d'une ventilation primaire (entrée d'air) et d'une ventilation secondaire (sortie des gaz) surmontée d'un extracteur statique ou éolien.

La réglementation Nationale

Janvier 1992 – Loi sur l'eau n° 92-3

L'eau est reconnue patrimoine commun de la nation. Sa protection est d'intérêt général.

Obligation nationale pour chaque commune ou groupement de communes de se doter d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à compter du 31/12/2005.

Décembre 2006 - Loi n° 2006-1772

Nouvelle loi sur l'eau qui renforce le rôle des collectivités en matière d'assainissement : elles doivent effectuer le contrôle des installations d'assainissement non collectif au plus tard le 31 décembre 2012.

Articles L 1331-1 à L1331-8 et L 1312-1 à L 1312-2 du Code de la Santé Publique

Article L 2224-8 et R 2224-19 du code des Collectivités territoriales.

Un nouveau service : pourquoi ?

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la loi sur l'eau impose aux collectivités de vérifier régulièrement les installations d'assainissement autonome (encore appelées assainissement individuel ou non-collectif) pour circonscrire tout risque de pollution.

L'objectif des pouvoirs publics est d'assurer une meilleure protection de l'environnement et, plus particulièrement, des nappes phréatiques trop souvent mises en danger par des installations d'assainissement polluantes.

Afin de minimiser l'impact financier d'un tel service par la mutualisation des moyens, les communes ont décidé de transférer cette compétence au SIAEP d'Argentré Sud.

Les élus ont décidé que ce SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) serait géré sous la forme d'une prestation de service. Après consultation, la collectivité a confié ce nouveau service public à la société SAUR.

La mission du prestataire est la suivante : diagnostiquer l'ensemble des installations d'assainissement non collectif du territoire communautaire pour s'assurer que les dispositifs sont conçus, implantés et entretenus de manière à ne pas présenter de risques de pollutions ou de nuisances pour le voisinage. Ces vérifications devront s'appliquer sur les installations neuves ou en cours de réhabilitation (contrôles de conception et de réalisation), comme sur les équipements déjà existants (contrôle de bon fonctionnement).

Afin de vous présenter ce nouveau service, une réunion publique sera organisée dans chacune des communes du SIAEP. L'ensemble des réunions d'information auront lieu au cours du 1^{er} semestre 2010. En février pour LOUVIGNE, une invitation à cette réunion sera adressée à chaque personne concernée.

Une responsabilité partagée

La Commune doit définir les zones relevant de l'assainissement collectif et d'assainissement non-collectif. Elle réalise et entretient les réseaux et la station d'épuration.

Le Maire est responsable de la salubrité publique et, dans ce cadre, peut user de son pouvoir de police.

Le SIAEP est responsable des contrôles sur les installations autonomes neuves et existantes.

Le propriétaire doit disposer d'une installation en bon état de fonctionnement, c'est-à-dire un dispositif complet, bien entretenu et qui ne génère ni pollution environnementale, ni atteinte à la salubrité publique.

« « Préserver l'environnement, et notamment notre ressource en eau, car c'est un enjeu

Le S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)

Ce syndicat assure la distribution de l'eau potable sur la commune de LOUVIGNE mais également l'assainissement : le traitement des eaux usées de 8 communes : Soulgé sur Ovette, Bonchamp, Bazougers, Louvigné, Argentré, Forcé, La Chapelle Rainsouin, Parné sur Roc. Il concerne 5950 abonnés soit environ 13.000 habitants.

Pourquoi boire de l'eau tous les jours ?

L'eau est indispensable au fonctionnement de notre organisme. Elle représente plus de 60 % du poids de notre corps. Or chaque jour, de façon naturelle (respiration, transpiration, urine ...) une quantité importante et variable d'eau s'échappe de notre corps. Ces pertes sont compensées en partie par notre alimentation qui nous en fournit un litre environ. Et le reste ? C'est l'eau que nous buvons.

Le plus important ? Ce n'est pas tant l'eau que vous choisissez, mais le fait d'en boire suffisamment chaque jour.

L'eau du robinet est de loin la moins chère et la plus accessible ! Elle est tout à fait suffisante pour protéger notre santé. Elle est rigoureusement traitée et contrôlée.

Pour information, un litre d'eau du robinet revient à 0,00382 €. Un litre d'eau en bouteille coûte : 0,1133 €, soit 30 fois plus !

D'où vient l'eau du robinet ?

Elle provient du captage de Montroux pour 62 % et le reste de l'eau est importée de Laval. Le réseau représente 402 kms. En 2008, malgré l'augmentation du nombre d'abonné de 1 %, la consommation d'eau a été diminuée de 1 %. Pour la commune de LOUVIGNE, la consommation a été de 37.943 m³.

Concernant la qualité, celle-ci est conforme au niveau microbiologique et physico-chimique à 100 %. Quant à la dureté de l'eau, la station fonctionne normalement et il a été enlevé 90 tonnes de calcaire en 2008.



SOCIAL

Assistantes maternelles à LOUVIGNE

Lotissement le Domaine de l'Etang Et Le Domaine de la Bourdigale

LETORT Maryline

14, rue Babenhausen
T : 02 43 49 11 51

MORIN Alexandra

16, rue de Babenhausen
T : 06 09 95 95 85

CORMIER Sophie

8, rue des Roseaux
T : 02 43 91 13 80

Centre Bourg

COUSTURE Marie-Thérèse

11, Grande Rue
T : 02 43 68 53 25
T : 06 28 67 77 74

Hors agglomération

BONNAFOUS Laurence

La Grande Boisardière
T : 02 43 37 40 22

Lotissement Le Pré de la Fontaine et Les Capucines

CAUDRON Nathalie

3, rue des Primevères
T : 06 25 37 57 18

DAVAIC Anne Marie

2, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 27 54

HAQUIN-GUYARD Yolande

28, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 36 75

HAUTBOIS Marie-Anne

12, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 37 74

LERIOUX Sandra

22, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 26 11

MENARD Marie-Paule

8, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 31 55

PLANCHENAULT Marie-Odile

1, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 37 29

Contrat Enfance Jeunesse

Argentré - Louvigné - Soulgé

Année 2009 mouvementée pour le Contrat Enfance Jeunesse.

En mars, départ d'Aline BELLAMY (coordinatrice mutée à LA-VAL), les vacances d'été ont été prises en charge par les 2 animatrices en place. En septembre, Elodie MARSOLLIER a été recrutée en CDD pour assurer le remplacement des 2 animatrices.

Malgré ces aléas, 126 jeunes ont participé aux activités pendant les vacances de la Toussaint.

Planètemômes (enfants de 3 à 11 ans) a accueilli 20 enfants de Louvigné (13 familles) sur les 80 enfants présents, ce qui donne un taux de fréquentation de 25 % pour Louvigné.



Dynamômes (jeunes de 12 à 17 ans) a accueilli 2 jeunes de Louvigné (2 familles) sur les 46 jeunes présents, ce qui donne un taux de fréquentation de 4,5 % pour Louvigné.



Mardi 22 décembre, un après-midi jeux a été proposé ; de nombreux enfants y ont participé.



Le poste de coordinateur vient d'être pourvu, c'est Yves-Eric BOITEUX qui est nommé, il arrive de la région de CRAON et a pris ses fonctions le 11 janvier 2010.

L'objectif 2010 sera de proposer des actions davantage orientées vers les pré-ados et ados, c'est sur ces tranches d'âges qu'il nous faut porter nos efforts pour attirer les jeunes et qu'ils aient envie de revenir, bien évidemment en veillant à améliorer le service près des moins de 11 ans.

Avant chaque période de vacances scolaires les animateurs passeront à l'école pour présenter le programme ; surveillez le cartable de vos enfants, vous y trouverez toutes les infos nécessaires pour les inscriptions.

Le thème des vacances de Février sera :

- "Chausse les skis" pour les 3 - 5 ans,
- et "La station d'hiver" pour les 6 - 11 ans.

Inscription pour les vacances de Février le **jeudi 28 janvier 2010 de 16h30 à 19h00** à la **Maison des Associations à LOUVIGNE**

Toutes ces informations seront aussi disponibles en Mairie.

Le CCAS

Le CCAS, c'est quoi ?

Composé de représentants élus (Le maire et 6 élus du conseil municipal) et de représentants non élus nommés par le Maire, il a pour mission de créer et de gérer les services sociaux pour améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Il doit agir en collaboration avec les associations à caractère social, l'Etat, le Conseil Général, la CAF, la CPAM et la CNAV.

Le CCAS, c'est pour qui ?

Il s'adresse à un large public : personnes âgées, handicapées, ou des familles ou des enfants en difficultés ou en situation d'exclusion.

Pour les personnes intéressées, une plaquette détaillée est à leur disposition en Mairie

Repas organisé par le CCAS 2009



L'AGGLOMÉRATION AVANCE : LES GRANDS DOSSIERS



AHUILLE
ARGENTRÉ
BONCHAMP
CHÂLONS-DU-MAINE
CHANGÉ
LA CHAPPELLE-ANTHENAISE
ENTRAMMES
FORCÉ
LAVAL
L'HUISSERIE
LOUVERNÉ
LOUVIGNÉ
MONTFLOURS
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT
NUILLÉ-SUR-VICOIN
PARNÉ-SUR-ROC
ST-BERTHEVIN
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX
ST-JEAN-SUR-MAYENNE
SOULGÉ-SUR-OUETTE

■ Parc de développement économique à ARGENTRÉ

- Aménager une zone de développement mixte associant logistique, activités de production et de services

■ Coriolis à LAVAL

- Centre de relations clients dédié à EDF. Objectif 250 salariés

■ NOZ à St BERTHEVIN

- Installation du siège social de l'entreprise (250 emplois pour 2011)

■ Sogeval à LOUVERNÉ

- Extension d'un nouveau site de fabrication pour 1^{er} semestre 2010

■ Pôle lavallois de la réalité virtuelle

- Un projet phare autour de deux axes : « handicaps et adaptation » et « prise en charge clinique des handicaps » en lien avec la recherche, les entreprises et ouvert au grand public

■ Très Haut Débit internet

- Délégation de service public pour donner accès au très haut débit internet aux entreprises, aux mairies et écoles et à un fort pourcentage de particuliers en 2011-2012.

■ Z.A. la Gaufrerie (route de St Nazaire)

- 23 hectares de zone artisanale et de petites industries pour 2010
24 emplacements sur terrain d'accueil des gens du voyage pour été 2010

■ Z.A. Grands Prés (route de Mayenne)

- 58 hectares de zone artisanale et de petites industries pour été 2010

■ DSP Transport

- Délégation de service public transports prenant effet au 31 décembre 2009 (voir article spécial)

■ Gestion des déchets

- Etude sur différents enjeux : prévention des déchets, réduction des déchets, valorisation et réemploi, résorption des déchets du passé

■ Programme local de l'habitat (PLH)

- Renforcer l'attractivité du territoire, mesurer les besoins en logement, créer les conditions d'accès à la propriété, préserver l'équilibre dans le développement du territoire.

TRANSPORTS URBAINS – NOUVELLE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 26 octobre 2009, a approuvé le choix de la Société KEOLIS en tant que délégataire de service public des transports urbains de la Communauté d'Agglomération de LAVAL. Les principaux motifs retenus pour le choix de la Société KEOLIS sont :

- Montant de la subvention forfaitaire d'exploitation dans le cadre de l'enveloppe fixée (environ 9 Millions €),
- Qualité du service de transport amélioré, cohérente et évolutive s'appuyant sur une démarche qualité exigeante,
- Qualité des relations avec la collectivité et transparence de l'exploitation : tableaux de bord mensuels, synthèse trimestrielle, rapports annuels et mise en œuvre d'un comité de suivi partenarial,
- Qualité de la commercialisation et promotion du réseau : nouvelle image, nouveau logo, ...,
- Qualité des améliorations et innovations proposées :
 - . Mise en place d'une ligne circulaire « LANO » en périphérie de LAVAL au premier Janvier.
 - . Allongement des amplitudes matin et soir et augmentation des fréquences,
 - . Mise en place du cadencement sur les lignes structurantes,
 - . Amélioration du service de transport à la demande (T. A. D.) en particulier pour les communes de deuxième couronne et du service P. M. R. (Personnes à Mobilité Réduite),
 - . Développement du dispositif de vélos partagés,
 - . Transports scolaires assurés comme antérieurement.

La durée du contrat est fixée à 6 ans à compter du 31 décembre 2009. Un échéancier prévoit la mise en œuvre des nouveaux services proposés.

Tout ne se fera pas au 01 janvier 2010 !

Centre d'Initiation à la Nature : des animations, des ressources, un programme grand public pour aller à la découverte de notre environnement

Le CIN est composé d'un site au Bois de l'Huisserie contenant des salles de travail, des aquariums et vivariums, une salle d'exposition, une salle de documentation et de projection; Il est animé par 2 animateurs nature et ouvert toute l'année.

Projets à l'année

Des animations nature sont proposées gratuitement à toutes les écoles et les centres de loisirs de Laval Agglomération. Les projets sont déposés en juin puis une commission composée de représentants de l'Éducation Nationale, de la Direction Diocésaine et du CCSTI/CIN attribue des séances aux porteurs de projets pour toute l'année scolaire.

Les sujets sont choisis par les enseignants et peuvent se dérouler soit au Bois de l'Huisserie soit sur le site de l'école et la commune. Les thématiques abordées sont la faune, la flore, les milieux, la forêt, les haies, les insectes...



Extension des compétences communautaires – Zone de développement éolien

Le conseil municipal a autorisé le conseil communautaire de LAVAL Agglomération à solliciter le Conseil Général de la Mayenne pour la réalisation des études tendant à la définition des zones de développement éolien notamment sur le secteur de LAVAL Agglomération et par conséquent s'est prononcé favorablement sur l'extension des compétences communautaires.

Cinéma plein air du 3 juillet 2009

Après le pique-nique pris en toute convivialité, 70 personnes ont assisté à la projection du film « Puisque nous sommes nés ».



Pique-nique qui a précédé la projection

Activités grand public

Le CIN propose diverses activités pour le grand public tout au long de l'année :



des balades « petits curieux de nature » pour les enfants pendant l'été et les petites vacances.

des balades nature programmées tous les mois destinées au grand public. Ces sorties touchent plus les individus que les familles car les sujets sont assez pointus.

l'animation de stands lors des manifestations tels que « la fête de la science », « Exposcience Mayenne » et « Balade au jardin ».

des expositions sont programmées au CIN, durant les vacances scolaires. Elles attirent les visiteurs du bois mais aussi des habitués désireux de mieux comprendre leur environnement.

Expo Photo nature
du 13 février au 7 mars : Laure Levionnois

Expo Araignées du 1 juillet au 5 sept

Nous rappelons que les animateurs nature du CIN interviennent gratuitement dans les écoles et les centres de loisirs de l'agglomération de Laval

ETAT CIVIL

MARIAGES

30 mai DESMOTS Mickaël et Virginie CORREIA



04 juillet MAAS Robert et DESRUES Zoé



18 juillet CORMIER Bruno et THIBAUT Sophie



12 septembre CONAN Mikaël et AUFFRAY Charlène

21 novembre HUBERT Jérôme et HAUTBOIS Patricia



DECES

21 août MARIENNE Louis
23 août BARDOU André
23 décembre GRUEAU Joseph

TRANSCRIPTION DE DECES

18 mai LANDELLE André
28 juin PANNEAU Patricia épouse BARRAULT
06 octobre GARRY Jeanne épouse DENIS

NAISSANCES HORS COMMUNE

13 janvier GEORGET Océane
13 janvier MAAS Valentine
15 janvier VEILLON Lou
23 avril ROUSSEAU Lola
17 juin SÉCHÉ Emalys
03 juillet ANAÏSE Rodrigue
17 juillet RICAUD Flavie
02 septembre GUILMEAU Liam
15 septembre COUTARD Zia
20 septembre COIFFARD Baptiste
23 septembre NATTES Nelson
25 septembre FERREIRA Nuno
29 septembre BRETHIAUX Malo
05 novembre OUAZ Yanis
13 décembre MAYEUX Gabrielle

Vie des associations

Le 09 novembre 2009, les associations de Louvigné se sont retrouvées pour confirmer le calendrier des festivités 2010 et proposer le calendrier 2011 ; ce fut également l'occasion de discuter du nouveau règlement de la salle des loisirs. Rappelons que la vie associative se porte bien puisque 4 nouvelles associations ont vu le jour ces dernières années :

- le récréa-scrap en 2007
- l'ALPL (Académie Lyrique des Pays de Loire) en 2008
- le P'tit Patelin (troupe de théâtre) en 2009
- l'AJL (Association des Jeunes de Louvigné) en 2009

Félicitations pour la vitalité de la vie associative dans notre commune, même si certaines associations connaissent la crise du bénévolat...

La meilleure façon de montrer à tous ces bénévoles que nous sommes attachés à leur engagement c'est de PARTICIPER aux manifestations qu'ils proposent, alors n'hésitez pas à répondre présent à leur invitation.

Faisons ensemble le vœu que 2010 soit une année riche en réussite pour toutes les associations Louvignéennes.

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	ADRESSE	TELEPHONE
Amicale des Anciens Combattants— A.F.N. et autres conflits	Jean-Claude LEROUGE	Le Sillon—LOUVIGNE	02 43 02 74 93
Association des Parents d'élèves de l'école Publique	Jean-Luc LOUIS	1, La Petite Angelière—LOUVIGNE	02 43 37 65 33
Association Sportive Football	Auguste DUVAL	Marbois – LOUVIGNE	02 43 37 36 63
Association Sportive Tennis de Table	Roland BEZIER	33 logis du pré de la Fontaine - LOUVIGNE	02 43 37 37 98
Association Sportive Tennis	Christophe METAYER	8 route de l'Etang—LOUVIGNE	02 43 98 89 43 06 87 38 94 33
Association Sportive Gymnastique volontaire	Annick TREMBLAY	Les Petites Pensées – LOUVIGNE	Se présenter au cours Le lundi soir 19 h
V T T Louvigné 53	Jacky FUMOLEAU	21 domaine des charmes LOUVIGNE	02 43 37 38 92 06 08 09 92 07
Association Sportive et culturelle de l'école Publique	Gwenaél POISSON	Ecole Publique – 29 grande rue – LOUVIGNE	02 43 37 31 44
Club de l'amitié	Robert LETERME	20, Grande Rue—LOUVIGNE	02 43 37 33 07
Association Récréa – Scrap	Caroline BREARD	Domaine des charmes – LOUVIGNE	09 50 79 38 35
Comité de Jumelage	Olivier BENARD	10 impasse des Bolets – ARGENTRE	02 43 02 03 73
Comité d'Animation	Stéphane FOUILLEUL	Le Clos Robin – LOUVIGNE	02 43 37 37 62
Comité Communal M.A.M	Roland BLOT	1 résidence la Porte – LOUVIGNE	02 43 37 33 75
Aide à Domicile en Milieu Rural	Marie Ange GALOPIN Mireille LANGLAIS	Le Bas Sarigné – LOUVIGNE 20, Grande Rue—LOUVIGNE	02 43 37 37 80 02 43 37 33 07
A.L.P.L	Jean-François CARRIC	Le Clos Saint Martin – LOUVIGNE	09 51 30 11 45
Rêve d'Etoiles	Céline GERBOIN	14, rue des Tisserands - ENTRAMMES	06 74 20 14 37
Théâtre	Roland SEBY	2, Route de l'Etang—LOUVIGNE	02 43 37 84 56
Association des jeunes de Louvigné	Vincent BOURDOISEAU	2, Résidence la Fontaine— LOUVIGNE	02 43 01 69 95 06 70 66 45 36

Ecole de Musique
« MAURICE RAVEL »
 25, rue du Maine
 53960 BONCHAMP LES LAVAL

Calendrier des manifestations 2010

Sam. 16 jan. 19h30	Soirée de l'Ecole M. Ravel (Salle des Angenoises à BONCHAMP)
Sam. 30 jan. 20h30	Soirée Cabaret Dancing (Salle des Chardonnerets à PARNE)
Dim. 31 jan.	Rencontre d'orchestres (Salle polyvalente de L'HUISSERIE)
Sam. 6 mars Ap. midi	Concert de Chorales enfants (Pays de Loiron)
Mardi 9 mars 20h	Concert d'ensembles (Salle des Fêtes de LOUVIGNE)
Sam. 13 mars	Concert de chorale avec Chantemaine (Mayenne)
Ven. 19 mars 20h30	Concert de cuivres et Maîtrise (Salle des Angenoises à BONCHAMP)
Sam. 20 mars 20h30	Concert des cuivres et Maîtrise (Théâtre de LAVAL)
Jeu. 1er avril à préciser	Concert de « Big Bang » (Théâtre de LAVAL)
Ven. 30 avril 20h30	Concert avec l'Orchestre d'Harmonie et les écoles primaires d'Entrammes (Salle des Angenoises à BONCHAMP)
11 au 15 mai	Participation au festival de Jazz Meslay du Maine
Ven. 21 mai 20h30	Concert de l'Orchestre Junior (LOUVERNE)
Sam. 12 juin 20h30	Projet clarinette ERNEE
Lun. 14 juin 20h	Audition de la classe de chant (salle Fauré-Ravel)
Sam. 19 juin 20h30	Gala de danse (Salle des Angenoises à BONCHAMP)
Lun. 21 juin à préciser	Participations d'ensembles à la fête de la musique LAVAL
Sam. 26 juin 18h	Fête de la musique FORCE

Composition du bureau

Président : Michel TULARD
Vice-Président : Marie-Claire PORIN
Trésorier : Dominique PANCHEVRE
Trésorier adjoint : Yolande GOULAY
Secrétaire : Sarah BERTRAND
Secrétaire adjoint : Lucette CARRIL
Membres : Nicolas BEAUDRON, Olivier BERCHE, Daniel DAGUER, Jean-Luc DEROUIN, Arnaud DURAND, Séverine LE GENDRE-COUASNON, Marie-Claude LENAIN, Marcel VERSABEAU, Christophe TURCANT.



RÊVES D'ETOILES

L'école Maurice Ravel accueille les enfants des communes d'Argentré, Entrammes, Forcé, Maisonnelles, Louvigné et Parné sur Roc. Elle dispense, pour les adultes et les enfants à partir de 5 ans, une vingtaine de cours de Jazz et Classique, tous niveaux confondus sur les communes d'Argentré, Louvigné et Entrammes. Elle compte 233 danseuses à son effectif 2009/2010.

Comme chaque année, l'association Rêves d'Etoiles organise le gala de danse de fin d'année.

Le gala 2010 aura lieu le samedi 19 juin à la salle « Les Angenoises », à Bonchamp. Les plus grandes élèves présenteront, comme l'an passé, une avant première le vendredi 7 mai.

Les chorégraphies et la mise en scène sont assurées par notre professeur de danse : Marie-Danielle Mouetaux qui imagine les costumes, jusqu'à présent, confectionnés par les parents d'élèves.

2010 sera la 20^{ème} année d'existence de l'association. Nous fêterons alors dignement cet anniversaire et espérons vous compter parmi nous pour cet événement, dont la date et le déroulement vous seront présentés en cours d'année.

Un bon nombre de personnes ont généreusement donné de leur temps pour l'achat et les coupes de tissus, l'élaboration des patrons, la fabrication des accessoires, l'encadrement dans les coulisses, lors des répétitions et bien d'autres choses encore...

Sans tous ces bénévoles, le gala ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui... **Merci !**

Nous avons encore besoin de vous cette année, nous comptons donc, encore, sur votre soutien.

Pour l'année 2009/2010, les conseils d'administrations et bureaux se composent ainsi :

Présidente :	Céline GERBOIN – Entrammes
Vice-présidente :	Magali HUCHET – Louvigné
Trésorière :	Marie-Odile ROUXEL – Argentré
Secrétaire :	Nathalie POUTEAU – Soulgé sur Ovette
Secrétaire adjointe :	Janique KUDLA – Laval
Membres :	Séverine BOSCHER – Argentré
	Laurence COIFFARD – Louvigné
	Laurence LIGONNIERE – Argentré
	Sandrine MANCEAU – Parné sur Roc
	Sandrine MONTAIS – Entrammes

Si vous souhaitez, mettre à profit votre talent de couturière et/ou nous aider dans l'organisation du gala annuel, vous serez les bienvenus. Pour cela, contactez :

- Céline GERBOIN, 14 rue des Tisserands – 53260 ENTRAMMES

Tél. 06.74.20.14.37 - celine.gerboin@orange.fr

L'ensemble des membres du bureau vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2010 sous le signe de la convivialité et bien entendu du sport.





TROUPE DU P'TIT PATELIN 53210 - LOUVIGNÉ

La troupe du p'tit Patelin vous présentera la pièce « **Facteur à risques** ».
Une comédie en 2 actes de Georges Mallet, dans une mise en scène de Marie-Noëlle LEMONNIER.

Résumé :

Tout va bien chez Guste et Mélanie, dans quelques jours ils vont pouvoir adopter Cathy, une jeune fille qu'ils élèvent depuis quelques années. C'est alors que survient Raoul, le neveu de Paris, au look un peu louche. Paniqué par cette arrivée, Guste demande de l'aide au Fonse, le facteur aux méthodes un peu particulières pour surveiller tout ce petit monde.

Beaucoup de quiproquos et péripéties tout au long de la pièce. Fous rires assurés.

Venez passer un agréable moment en notre compagnie à la salle des loisirs de Louvigné :

Vendredi 22 janvier 2010	20h30
Samedi 23 janvier 2010	20h30
Dimanche 24 janvier 2010	14h30
Vendredi 29 janvier 2010	20h30
Samedi 30 janvier 2010	20h30

Tarifs adulte : 6€ - enfant : 3€ (jusqu'à 10 ans)

Vente des billets à la petite épicerie « Le St Martin » - LOUVIGNE

Réservation des billets chez Yvette et J.Claude LEROUGE : 02.43.02.74.93

La troupe du P'tit Patelin vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010.



L'AMICALE ANCIENS COMBATTANTS A.F.N. et AUTRES CONFLITS

Association à titre officiel avec ses statuts modifiés en date du 3 octobre 2003.

Le bureau a décidé de fusionner avec nos Aînés de la 2^{ème} Guerre mondiale, ainsi nous accueillons avec joie 5 nouveaux adhérents et nous pourrions mettre toutes nos manifestations en commun.

En 2009, nos activités suivantes :

- une journée à Hollyday On Ice suivi de notre pique-nique avec sa convivialité chez Mr et Mme Claude LANDELLE,
- loto annuel avec la complicité du Club de l'Amitié et qui a bien marché
- cérémonie de l'Armistice du 15 novembre avec une remise de médaille commémorative AFN à notre ami Claude HOREL avec un poème de son petit-fils Anthony très apprécié.

A l'aube de 2010, l'Amicale vous souhaite une bonne et heureuse année.

Le Bureau



ASSOCIATION TENNIS DE TABLE

La saison a commencé début octobre et se terminera fin avril.

Les matches et entraînements ont lieu **les mardis soirs** à la salle des loisirs.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Roland BEZIER - 33 Logis du Pré de la Fontaine - Tél. : 02 43 37 37 98

L'Association du Tennis de Table vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

UNE BELLE JOURNÉE DE TENNIS À LOUVIGNÉ

Le dimanche 6 septembre 2009, une dizaine de joueurs et joueuses ont participé à un mini tournoi adapté pour la circonstance avec sourires et beau temps.

De 10h à 18h les matches se sont succédés d'abord sous forme de tournantes pour s'échauffer puis en double de 2 jeux par tirage au sort des partenaires.

Un pique nique bien mérité entre 13h30 et 15h a permis à chacun de faire plus ample connaissance.

Amateurs et confirmés se sont partagés cette belle journée de détente, empreinte de sport et d'amitié, qui ne demande qu'à se renouveler.....

Joel trouillard



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison 2009-2010 a commencé avec une nouvelle animatrice **Maryse Ferrant**. Celle-ci a été formée par la FFEPGV (voir la signification sur le logo). La Gymnastique volontaire ou GV appartient à la 3^{ème} **fédération sportive française** tous sports confondus (546226 licenciés).

S'inscrire à la GV permet d'entretenir sa condition physique. L'esprit de groupe est important et l'encadrement est primordial, si l'on veut se tenir à une activité régulière...



Faites de nouvelles connaissances dans la commune et pensez à votre santé en venant nous rejoindre : cela est encore possible

- A Louvigné salle des loisirs
 - le lundi de 19h à 20h sauf vacances scolaires
 - tarif particulier à partir de janvier avec une 1^{ère} séance gratuite.
- La présidente, Annick TREMBLAY



L'Association Louvigné VTT



L'année 2009 fut très riche en événements.

Tout d'abord, nous avons investi dans de nouveaux maillots et nous avons élaboré une remorque qui peut accueillir 7 VTT.

(merci à Mr Boulvrais pour son aide).

Ensuite, notre vœu d'intégrer le Tour de la Mayenne s'est enfin exaucé : nous y entrons l'année prochaine.



Nous travaillons activement sur notre nouveau site Internet : www.alvttlouvigne53.fr, vous pouvez le consulter librement pour avoir de nos nouvelles régulièrement.

Enfin, notre randonnée la Louvijouanne qui s'est déroulée le 18 octobre a attiré encore plus de monde que l'année dernière : nous avons dépassé 440 participants (VTTistes + randonneurs). Nous remercions très sincèrement tous les bénévoles de la Louvijouanne, tous nos sponsors ainsi que tous les propriétaires des chemins ou parcelles privées qui grâce à eux permettent de découvrir de nouveaux paysages ainsi que d'autres sentiers.

L'ensemble du bureau vous présente pour l'année 2010 tous ses vœux de bonheur et de santé.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le président :

Monsieur Jacky FUMOLEAU
21 domaine des Charmes
53210 Louvigné
tél : 02.43.37.38.92

Association des Jeunes de Louvigné

Nous sommes actuellement une dizaine d'adhérents. Depuis sa création en mai dernier, nous avons organisé diverses manifestations pour les jeunes de la commune : tournoi sportif, soirées à thèmes, soirées libres, soirées dansantes...

Pour l'année qui débute nous prévoyons différentes actions au profit d'un projet pour l'ensemble des adhérents de l'association.

L'association est ouverte aux jeunes de plus de 15 ans intéressés.

Pour tout renseignement ou inscriptions, veuillez nous contacter :

- Président, BOURDOISEAU Vincent : 06 70 66 45 36
- Secrétaire, BOURSERIE Marine : 06 37 79 54 99
- Vice-présdte, BOURDOISEAU Corinne : 06 83 87 52 39
- Trésorier, BARRAULT Valentin : 06 06 66 15 19

Meilleurs vœux à tous.





Comité de Jumelage Argentré-Louvigné Babenhausen

**Destination BABENHAUSEN
du 13 au 16 mai 2010**

Après le 15^{ème} anniversaire du jumelage fêté à Argentré et Louvigné en mai 2008, c'est au tour des habitants d'Argentré et de Louvigné de se rendre en Allemagne. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé : les festivités auront lieu du **13 au 16 mai 2010**, durant le week-end de l'Ascension.

Au programme de cet échange, ouvert à tous : une excursion au lac de Constance avec de nombreuses activités à la carte, des rencontres thématiques pour les personnes intéressées,

un programme spécial pour les jeunes, du temps en famille pour découvrir ou redécouvrir l'hospitalité allemande.

Un rappel : la pratique de l'allemand n'est absolument pas obligatoire. De nombreux habitués français comme allemands maîtrisent (depuis 18 ans d'échanges) les incontournables des deux langues et sauront aider les "nouveaux".

Deux solutions sont à l'étude pour le trajet : le car (traditionnel, abordable mais un peu long) ou l'avion (une solution plus rapide mais plus onéreuse).

Que vous soyez habitués de ces échanges ou tout simplement curieux de découvrir l'Europe, faites vous dès à présent connaître (pré-inscription sans engagement) auprès du comité de jumelage :

- internet : www.jumelage.fr/maj2010

- par mail : info@jumelage.fr

- près de Colette Le Galliot, secrétaire :

☎ 02 43 37 32 48

- lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 5 février 2010 à la salle des loisirs de Louvigné.

Record d'affluence pour le "séjour découverte" des 10-12 ans.

Après le séjour à Berlin pour les 15-18 ans au mois d'avril (voir bulletin municipal du mois de juillet 2009), le comité de jumelage organisait, cet été, le "séjour découverte" pour les plus jeunes. Le 12 juillet dernier, 31 enfants d'Argentré, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette ont ainsi pris le départ direction Babenhausen. Après les traditionnelles 14 heures de car, l'arrivée dans la ville jumelle présentait, cette année, une nouveauté puisque, à la différence des échanges précédents, l'hébergement ne se faisait pas à la "Jubi", l'auberge de jeunesse "officielle" du jumelage, mais dans deux petites maisons situées au bord du lac des Fugger, les princes de Babenhausen. Avec eux, 13 enfants, un peu plus âgés, avaient profité de l'occasion pour faire le voyage jusqu'en Allemagne. Pour eux, l'aventure était encore plus intense puisqu'ils étaient hébergés directement chez l'habitant.

Cette année, on y va à pied !

Pour préparer de manière originale l'échange du mois de mai, le comité de jumelage se propose cette année d'y aller à pied ! Un grand relais sera donc organisé dès le début de l'année 2010 pour couvrir, en groupe et par étape, les 1000 km qui nous séparent de Babenhausen. En fonction de ses capacités et de ses disponibilités, chaque participant effectuera une partie du parcours. Si cette aventure extraordinaire vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître et entrez ainsi dans l'histoire du jumelage.

Lundi 13 juillet :

La délégation toute entière était accueillie par Otto Göppel, le maire de Babenhausen, dans la salle du conseil municipal. Une promenade à pied (et ce n'était pas la dernière !) a permis aux "nouveaux" de découvrir la cité bavaroise.

Mardi 14 juillet :

Réveil en fanfare (fête nationale oblige) pour les locataires des Fugger et direction l'école de Babenhausen pour cette matinée du mardi. Après un mot d'accueil par le directeur, le groupe s'est scindé en deux : préparation de la pièce de théâtre, point d'orgue de ce séjour, pour les uns et travaux pratiques en cuisine pour les autres.

L'après-midi, un grand parcours en forêt attendait les jeunes explorateurs.

Mercredi 15 juillet :

La fin de journée qui s'annonce est la plus attendue des participants, mais aussi la plus redoutée : c'est la soirée en famille ! Rendez-vous en début d'après midi à la plaine d'activités pour une récréation sportive avec les correspondants. Au programme : pétanque, sur le terrain nouvellement inauguré par le comité de jumelage allemand, beach-volley, football, ping-pong, frisbee... Vers 18 heures, les parents sont venus chercher les jeunes des deux pays pour une soirée qui s'est avérée... inoubliable comme d'habitude !

Jeudi 16 juillet :

Direction le sud de la Bavière pour une excursion aux portes du Tyrol. Au programme de la journée : une matinée culturelle avec la visite du Neuschwanstein, le dernier château de Louis II de Bavière, et un après-midi sportif avec la luge d'été de Nesselwang, une descente de près d'un kilomètre !!! (et deux fois SVP)

Vendredi 17 juillet :

Le matin : retour à l'école pour les dernières répétitions de la pièce de théâtre qui sera jouée ce soir devant les parents allemands. L'après-midi, on peaufine les derniers détails, on figole les costumes et les accessoires, on passe une dernière couche de peinture aux décors et on répète une dernière fois.

Vers 18 H (entre deux averses qui n'avaient prévenu personne), c'est le grand moment. Sous les yeux des nombreux spectateurs, l'histoire de France (la chute du mur de la Bastille) côtoie l'histoire allemande (la chute du mur de Berlin). Malgré les 220 ans qui les séparent, les deux événements ont finalement plus d'un point commun.

Samedi 18 juillet :

Après la "soirée disco" endiablée qui a suivi le traditionnel barbecue d'adieux de la veille, c'est le départ vers la Mayenne. Adresses postales et internet sont échangées... cette année : "on reste en contact" !

Prochaines dates à retenir pour les séjours des jeunes en 2010 :

au mois de mai à Babenhausen, à l'occasion de l'échange officiel

au mois de juillet à Babenhausen pour un nouveau "séjour découverte" des 10-12 ans

au mois de novembre à Argentré et Louvigné pour l'échange chargé d'histoire, réservé aux plus grands.

Retrouvez toutes les photos du séjour (et des séjours précédents) sur le site internet : jeunes.jumelage.fr



Le carnet rose du jumelage : bienvenue à Sophia-Magdalena, Baptiste et Zoé,

Trois naissances, une pour chacune de nos communes : Sophia-Magdalena Müller-Kast de Babenhausen, Baptiste Coiffard de Louvigné et Zoé Viaud d'Argentré, ont rejoint nos comités de jumelage. Ces naissances surviennent tout juste 20 ans après les premiers contacts entre les trois communes. Un joli clin d'œil pour l'histoire du jumelage.

Ils nous ont quittés

Cette année, le comité de jumelage a été endeuillé de part et d'autre du Rhin. Nous avons eu en effet la tristesse de voir partir Patricia Barrault, membre du comité de jumelage résidant à Louvigné. A Babenhausen, c'est Franz Wöhrle, un des pionniers du jumelage, qui nous a quittés. Nous garderons toujours à l'esprit leur dynamisme et leur investissement pour le rapprochement entre nos deux pays. Nos pensées vont à leur famille.

Assemblée générale

Une date à retenir dès à présent :

le vendredi 5 février 2010.

Le comité de jumelage tiendra son assemblée générale à 20H30 à la salle des loisirs de Louvigné.

Occasion de revoir, en images, les grands moments de l'année 2009 et de présenter les échanges de l'année 2010.

Comité de Jumelage Argentré-Louvigné-Babenhausen.

Renseignements :

- sur le site internet du comité : www.jumelage.fr

- par email : info@jumelage.fr

- ou près du président, Olivier Bénard

☎ 02 43 02 03 73

COMITÉ D'ANIMATION DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ

Les animations que notre Comité propose sont diverses et variées ; en voici un petit résumé ! Si vous avez envie de nous rejoindre ou si vous avez des idées à nous proposer, n'hésitez pas !

Contact : Stéphane FOUILLEUL
(02 43 37 37 62)

ANIMATION NOËL

Nombreux sont les enfants montés sur scène pour interpréter trois chants appris à l'école avec le concours de leurs maîtres et maîtresses, dont le très célèbre « Jingle Bell » en anglais ! Merci à tous ces chœurs pour leur enthousiasme !



Le Père Noël ayant annoncé son passage à Louvigné, parents et enfants se sont retrouvés au centre bourg pour l'accueillir sur son traîneau louvignéen.

Pendant que les enfants dégustaient les bonbons distribués par le Père Noël, les parents se réchauffaient avec du vin chaud et des tartines grillées de rillettes d'oie.



Au final, un regroupement bien sympathique au cœur de notre village !

ATELIERS CREATIFS

Miroir, art floral, tableau peinture au couteau, pêle-mêle, cahier recettes, Toutes ces activités sont au programme de la saison 2009-2010.

Les inscriptions sont encore possibles !

Contact : Annick LELOUP (02 43 37 32 51)



SCRABBLE

Ce jeu de lettres se tient chaque mardi à 20 H 30 à la maison des associations.

C'est un moment de détente, où chacun(e) peut enrichir son vocabulaire ou améliorer sa conjugaison !

Contact : Danièle OGER : Tél : 02 43 37 31 15

CLASSES 9

A l'initiative du Comité d'Animation, une trentaine de personnes de la classe 9 se sont réunies pour fêter l'événement au Restaurant le Vieux Pressoir, où l'ambiance était au rendez-vous !



RANDONNEES PEDESTRES

Voir le programme 2010 ci-contre.

Les randonnées pédestres ont lieu le 2^e dimanche de chaque mois. C'est un moment de convivialité, où chacun a l'occasion de se dégourdir les jambes tout en « philosophant » sur les sujets d'actualité... N'hésitez pas à venir vous joindre au groupe !

En 2010, nous organisons deux week-ends pour des randonnées en dehors de notre département :

- les 11/12 septembre, à MONCY, en Suisse normande, un rendez-vous devenu incontournable,
- les 5/6 juin, et c'est une nouveauté, découverte du Golfe du Morbihan pour la modique somme de 30 € couvrant le dîner du samedi, la nuitée (hébergement dans un lycée), le petit déjeuner et le panier pique-nique du dimanche.

Cette dernière sortie s'adresse à tous, randonneurs ou non !



Le co-voiturage est préconisé pour tous les déplacements.



Contacts :

- . Janine BRUNEAU (02 43 37 32 27)
- . Daniel HOUDAYER (02 43 37 36 95)
- . Jacqueline RABOT (02 43 91 15 92)

Nous serons heureux de vous retrouver tout au long de la prochaine année aux dates suivantes :

- VENDREDI 12 FÉVRIER
SOIRÉE ŒNOLOGIQUE

- VENDREDI 12 MARS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- SAMEDI 12 JUIN
FÊTE COMMUNALE

- SAMEDI 18 SEPTEMBRE
SOIRÉE CHOUCROUTE

- SAMEDI 11 DECEMBRE
ANIMATION NOËL

RANDONNEES PEDESTRES PROGRAMME 2010

10 JANVIER	LOUVIGNÉ – 11 Kms Départ ⇨ LOUVIGNÉ 13h30
14 FÉVRIER	ARGENTRE - circuit jaune 12 Kms Départ ⇨ LOUVIGNÉ place de l'église 13h30 – ARGENTRE place de l'église 13h45
14 MARS	LA BAZOUGE DES ALLEUX – 12,5 Kms Départ ⇨ LOUVIGNÉ place de l'église 14h00 – LA BAZOUGE place de l'église 14h30
11 AVRIL	POMMERIEUX – la Rouette 12,5 Kms Départ ⇨ LOUVIGNÉ place de l'église 14h00 – POMMERIEUX place de l'église 15h00
09 MAI	LE PERTRE – 20 Kms à la journée Départ ⇨ LOUVIGNÉ place de l'église 9h30 – LE PERTRE place de l'église 10h30
05 et 06 JUIN	WEEK-END à ETEL (56) – en co-voiturage et <u>sur réservation</u> Départ de LOUVIGNÉ à 9H00 – samedi moins de 10 kms – dimanche 20 kms
04 JUILLET	LOUVERNE - JOURNÉE RANDO/VTT – <u>sur inscription</u> à LOUVERNE
11 et 12 SEPTEMBRE	WEEK-END EN SUISSE NORMANDE - MONCY (61) – <u>sur réservation</u>
10 OCTOBRE	MONTAIGU – 12 Kms Départ ⇨ LOUVIGNÉ 14h00 – LA CHAPELLE DE MONTAIGU 14h45
14 NOVEMBRE	LAUNAY/VILLIERS – 10 Kms Départ ⇨ LOUVIGNÉ 13h30 – LAUNAY/VILLIERS place de l'église 14h45
12 DECEMBRE	LE MANS – Balade dans le Vieux Mans Départ ⇨ LOUVIGNÉ 13h30 – LE MANS place des Jacobins 14h30

SOIRÉE ŒNOLOGIQUE

Sous la houlette de Guy GÉRARD, Président du Club Œnologique de LAVAL, cette soirée aura lieu le vendredi 12 février 2010 à la salle des loisirs, sur inscription.

Nous évoquerons en particulier :

- les différentes régions viticoles,
- les appellations d'origine contrôlée,
- c'est quoi une bonne cave ?
- l'étude du vignoble bordelais,

le tout accompagné d'une dégustation de vins.

Contact : Daniel HOUDAYER

☎ 02 43 37 36 95

Tous les membres du
Comité d'Animation
vous présentent leurs meilleurs vœux de
bonheur et de santé, à partager avec tous
ceux qui vous sont chers.
**BONNE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS
ET À BIENTOT !**

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL DE LOUVIGNE

Les footballeurs de l'A.S. LOUVIGNE ont enregistré une nette progression du nombre de licenciés en senior pour cette saison (2009-2010) ; ce qui a permis de remettre en place une équipe C. Les 4 mois écoulés nous permettent de dresser un premier bilan.

EQUIPE A

3^{ème} au classement en DRH, elle réalise un très bon début de championnat. Malgré cela, plusieurs matches à venir s'annoncent difficiles avec l'absence de quelques joueurs cadres de l'équipe. L'objectif est de terminer dans les 5 premiers afin de ne pas connaître les soucis de maintien comme en fin de saison dernière.

EQUIPE B

Elle réalise aussi un très bon début de saison étant actuellement 2^{ème} à 2 points du premier. Elle devra faire preuve de combativité et garder ce bon état d'esprit pour remonter à l'échelon supérieur.

EQUIPE C

Remise en place cette saison, cette équipe est essentiellement composée de copains louvignéens et des alentours. Ces joueurs prennent beaucoup de plaisir à jouer ensemble ; 1^{er} au classement, ils envisagent la montée. Cette équipe est encadrée par 2 joueurs vétérans Patrice GAUTIER et Pascal JUMELAIS.

LES VETERANS

Comme la saison dernière, ils ont eu un début de championnat difficile à cause des blessés. Leur effectif est très juste et de ce fait ils ont du mal à être au complet. Une entente a été réalisée avec ARGENTRE qui leur prête 2 à 3 joueurs quand cela est possible. Patrick BREHIN a pris la responsabilité de l'équipe et Denis FOLLIOT en assure l'intendance.

EQUIPES DE JEUNES EN ENTENTE AVEC ARGENTRE

U 15 ANS

Cette équipe a réalisé une 1^{ère} phase correcte avec 3 victoires et 3 défaites. Pour la seconde phase, elle reste en 4^{ème} division.

U 13 ANS

Les joueurs de l'entente ont gagné tous leurs matches en 1^{ère} phase. Ces très bons résultats leur permettent de monter à l'échelon supérieur (1^{ère} division).

ECOLE DE FOOTBALL

Elle regroupe tous les Louvignéens de 5 à 11 ans dans les catégories U 7 ans, U 9 ans et 11 ans. L'entraînement a lieu le **mercredi après-midi** et est encadré par des joueurs de l'équipe A dont deux ont leur C.A.P. (Alexis HOUE-MOND et Kévin RUFFAT). Salif TRAORE, Léandre PORTIER et Johan JEGU complètent l'encadrement des enfants suivant leurs disponibilités. Tous les jeunes jouent leur championnat le **samedi matin** sous forme de plateaux rassemblant plusieurs équipes. Salif TRAORE encadre les U 7, Kévin RUFFAT les U 9, Nicolas VEILLON et Patrice GAULTIER les U 11.

Cette saison, les dirigeants ont pour objectif de poursuivre leur travail dans ce bon état d'esprit et de maintenir les résultats de toutes les équipes.

Nous rappelons à votre bon souvenir notre SOIREE COUSCOUS qui aura lieu le **SAMEDI 6 FEVRIER à 20 H à la salle de loisirs de LOUVIGNE.**

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année 2010.

Le Bureau



ACADEMIE LYRIQUE DES PAYS DE LOIRE



L'A.L.P.L. a inauguré sa Saison 2009-2010 en octobre, avec un concert au Château d'Hauterives (Argentré), suivi d'un récital de Michele Nigro à Mayenne (Voyage en Italie).

Ce dernier concert a été enregistré par Radio France et des extraits ont été diffusés par Didier Pillon dans son émission Bleu Classique sur France Bleue Mayenne.

Le 19 décembre, en dépit de conditions météorologiques difficiles, les amateurs de lyrique étaient nombreux pour applaudir la soprano Chantal Santon et le Quatuor Arc-en-Scène à Saint-Berthevin, pour le traditionnel Concert de Noël. Là encore, le concert a été enregistré en vue d'une programmation sur les ondes de Bleu Classique.



Le prochain rendez-vous de l'A.L.P.L. est fixé **mercredi 3 mars 2010**, au Théâtre de Laval, où nous proposons un programme de duos (Duo d'amore), avec la grande soprano italienne, Nadia Vezzu, et le ténor grec Rémy Poulakis, accompagnés du pianiste bulgare Nikola Takov. Les habitants de Louvigné ont déjà eu l'occasion d'applaudir Nadia Vezzu et Nikola Takov à l'église Saint-Martin dans un Récital Puccini en avril dernier. Le concert du 3 mars sera donné dans la grande salle du **Théâtre de Laval**, dans le cadre d'un accord entre la Communauté d'Agglomération de Laval et le Théâtre. Nous espérons que les habitants de notre commune seront nombreux à faire le déplacement pour découvrir ce très beau programme au cours de cette « soirée Louvigné ».

Un tarif préférentiel est proposé à tous les habitants de Louvigné, à savoir 50% de réduction sur le tarif plein. Pour ces billets, la réservation est nécessaire directement auprès de l'A.L.P.L. au 09 51 30 11 45, ou mieux par mail à alpl.lyrique@free.fr, ou encore à la petite épicerie « Le Saint Martin ».

Les billets plein tarif et tarif réduit (pour les jeunes de moins de 18 ans) seront en vente à l'Office du Tourisme et au Théâtre.

Au printemps, nous prévoyons un concert de musique sacrée en mai, dans une commune de la deuxième couronne de Laval, suivi par un récital d'opéra comique aux Angenaises, à Bonchamps, jeudi 24 juin.

Bonne humeur et légèreté seront donc au rendez-vous de notre soirée de clôture, proposée en partenariat avec Laval Agglomération.

A tous une très bonne année en musique, quelle que soit celle qui a votre préférence!



**Concert au Théâtre de Laval,
mercredi 3 mars 2010**

« Duo d'Amore »

Nadia VEZZU, soprano (photo ci-dessus)

Rémy POULAKIS, ténor

Nikola TAKOV, piano

Plein tarif : 20€

Tarif réduit : 15€

Tarif « Louvigné » : 10€

Jean-François Carric, Président
Virginie Marsollier-Biela, Trésorière

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

A l'occasion de l'assemblée générale du 18 septembre 2009, et malgré la faible participation des parents, une nouvelle équipe, composée de 14 membres s'est mise en place.

PRESIDENT	Jean-Luc LOUIS
VICE-PRESIDENT	Cédric GUILMEAU
SECRETAIRE	Franck SAVIGNARD
SECRETAIRE AD-JOINT	Elodie POTTIER
TRESORIER	Laurent PAILLARD
TRESORIER AD-JOINT	Françoise ROLLAND
MEMBRES	Nathalie BARON
	Sandra CLAVREUL
	Cyrille DORGERE
	Clément FOURMOND
	Jean-François HOUDAYER
	Laetitia LE COLLEN
	Jean-François MORIN
	Séverine TESSIER

Pour rappel, les actions menées par la précédente équipe de l'APE ont entre autre permis de subventionner l'acquisition par l'école de 6 vélos, qui font la joie des enfants depuis octobre 2009.

Face à un nombre réduit de membres, l'APE a tout de même décidé de maintenir des actions et manifestations importantes comme :

- la vente d'un pot en verre sérigraphié des dessins de vos enfants
- le Noël des enfants (goûter et cadeaux)
- la soirée APE en date du 13 mars 2010
- le désormais traditionnel Vide Grenier du 13 juin 2010
- la Fête de l'école du 19 juin 2010



L'ensemble des membres de l'APE profite de la parution de ce bulletin municipal pour souhaiter à tous les parents et habitants de Louvigné une bonne et heureuse nouvelle année 2010.

Que cette nouvelle année nous apporte à toutes et à tous grandes et petites joies au quotidien et nous maintienne en bonne santé entourés de ceux qui nous sont les plus chers.

CHIENS SUSCEPTIBLES D'ETRE DANGEREUX

Les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent être titulaires avant le 31 décembre 2009 d'un "permis de détention" un chien dangereux, délivré par le maire.



Ce permis est délivré au vu : d'une "évaluation comportementale" du chien, faite entre 8 et 12 mois (les évaluations faites sur des chiens plus jeunes permettent d'obtenir un permis provisoire) ; les dates limites de réalisation de l'évaluation sont le 21 décembre 2008 pour la catégorie I et le 21 décembre 2009 pour la catégorie II ; et d'une "attestation d'aptitude" du propriétaire ou du détenteur du chien. La date limite d'obtention de cette attestation d'aptitude est fixée au 31 décembre 2009. Le dispositif de "déclaration" à la mairie reste en vigueur tant que la mairie ne peut délivrer le permis de détention.

Sanctions

En cas de constatation de défaut de permis de détention, le maire, ou à défaut le Préfet, peut mettre en demeure le propriétaire du chien de procéder à la régularisation dans le délai d'un mois au plus tard.

En l'absence de régularisation, le chien peut être placé dans lieu de dépôt adapté ou est euthanasié.

LES NUISIBLES

Inconnu de la plupart d'entre nous, le ragondin sillonne discrètement nos rivières et plans d'eau depuis quelques dizaines d'années. Très bon nageur et fort de son embonpoint (entre 3 et 10 kg) il est le maître des eaux surtout depuis qu'il a été affranchi de son prédateur, le caïman. Avec son aire pataud, on ne s'étonne pas qu'il soit peu enclin en mondanité auprès des autres espèces qui s'écartent sur son passage... dans le meilleur des cas. Il n'est sociable que pour ses congénères. A l'aplomb des berges, dans l'entrelacement des racines, un orifice signe sa présence, actuelle ou passée, et trahit un logement souterrain profond qui avec le temps finira par s'effondrer, au grand drame des promeneurs.

Faucardeur par nature, il pâture les fonds laissant quelques abris pour les poissons. A la saison, il savoure la poupée encore tendre des maïs cultivés sur les rives des cours d'eau. Ils s'y laissent volontiers surprendre au petit matin par le promeneur averti. Il est exclusivement végétarien.

Parmi les mammifères, le ragondin a une spécificité qui montre sa forte adaptation aux milieux aquatiques, ses mamelles sont placées judicieusement sur le dos pour permettre aux petits de téter leur mère pendant qu'elle nage. Par ailleurs, sans le savoir, le ragondin héberge de petites bêtes qu'il va ensuite disséminer au travers de ses excréments le long des cours d'eau, ceux-ci seront alors en attente d'un nouvel hôte, mammifère bien sûr (chien, cheval... homme). C'est par exemple le cas de la *douve* que nous allons retrouver sur des plantes semi-aquatiques comme le cresson ou bien d'une bactérie la *leptospirose* qui survit prêt de 6 mois dans l'eau libre.

Plus traqué par le passé qu'aujourd'hui, le ragondin est en continuelle augmentation. Aujourd'hui, ses effectifs progressent de 25% par an en Mayenne. Cela lui laisse de beau jour devant lui à moins que sa consommation se démocratise et que les restaurateurs nous le proposent en rata-touille... belle promotion pour un rat.

Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie.



INFOS PRATIQUES

Les cartes grises ne se font plus en mairie...

Depuis le 5 novembre 2009, les cartes grises sont délivrées par les Préfectures.

Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- le certificat de cession établi par l'ancien propriétaire
- le contrôle technique de - de 6 mois si le véhicule a plus de 4 ans
- la carte grise remise par le vendeur revêtue de la mention « vendu le »

Nouveaux horaires du service cartes grises de la Préfecture de LAVAL

Mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Lundi et jeudi matin : jusqu'à 13h

Permanences téléphoniques : tous les matins de 9h à 12h30 au 02 43 01 51 25

PASSEPORT pour un mineur

Demande

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile
- 1 carte nationale d'identité
- 1 justificatif de nationalité française
- Pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents

Coût : 0-14 ans : 19 €
15-18 ans : 44 €

Renouvellement

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile
- L'ancien passeport
- 1 justificatif de nationalité française
- Pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents

Coût : 0-14 ans : 19 €
15-18 ans : 44 €

PASSEPORT pour un majeur

Demande

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile
- 1 carte nationale d'identité
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents

Coût : 88 €

Renouvellement

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile
- L'ancien passeport
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents

Coût : 88 €

Demande de duplicata de permis de conduire

- Original du permis de conduire
- ou déclaration de perte ou de vol établie par le commissariat ou la gendarmerie
- 2 Photos d'identité identiques
- Photocopie d'un titre d'identité :
 - carte nationale d'identité recto-verso
 - passport (photocopie de la double page où figure la photo)
 - livret de famille
 - extrait d'acte de naissance

Carte nationale d'identité pour un mineur

Demande

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 justificatif de l'autorité parentale
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents

Coût : Gratuit

Renouvellement

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 justificatif de l'autorité parentale
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents
- L'ancienne carte nationale d'identité

Coût : Gratuit si présentation de l'ancienne carte à défaut, 25 €

Carte nationale d'identité pour un majeur

Demande

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents

Coût : Gratuit

Renouvellement

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents
- L'ancienne carte nationale d'identité

Coût : Gratuit si présentation de l'ancienne carte à défaut, 25 €

Élections régionales

Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars prochains.

Recherche enquêteurs

Dans le cadre du recensement agricole 2010, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt recherche des enquêteurs pour la période de septembre 2010 à avril 2011. La principale mission est d'assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles par saisie directe sur ordinateur.

Dépôt des candidatures à partir du 1er mars 2010 auprès de la DRAAF—Recensement Agricole—12, rue Menou—44034 NANTES CEDEX

La parole est aux commerçants

Salon Créa'line

Féminin - Masculin - Junior



2 place des Tisserands
53210 LOUVIGNE
☎ 02 43 02 76 13



Ouvert du Mardi au Samedi

MARYLINE ET DOROTHÉE

VOUS ACCUEILLENT AU

SALON CREA'LINE

A LOUVIGNE

**HORAIRES DE LA
PETITE EPICERIE
ET LE ST MARTIN**

**LUNDI MARDI JEUDI
VENDREDI**

7H A 13H30 ET DE 16H A 19H15

SAMEDI 8H A 14H ET DE 16H30 A 19H15

DIMANCHE 8H A 12H30

FERME LE MERCREDI

QUELQUE RAPPEL DES SERVICES

DEPOT DE PAIN EPICERIE PRESSE TABAC GAZ

Possibilité de retrait d'argent pour les personnes ayant une carte crédit mutuel.

Recharge orange sfr bouygues et virgin mobile.
Vente de carnets de timbres et timbres à l'unité.

Le Vieux Pressoir "RESTAURANT"



Laurence & Patrice Reverdy
Sont heureux de vous accueillir dans un cadre chaleureux et chaleureux

02 43 37 30 84
10, rue du moulin 53200 LOUVIGNE

Baptêmes, Communions, Mariages,
Repas de famille, Anniversaire...

**Bienvenue à M. Ludovic
CAUCHOIS,
nouveau garagiste à LOUVIGNE,
BOUGE, RD 57**



Citoyenneté

RAPPEL INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS

Nous rappelons qu'il est formellement interdit aux particuliers résidant sur la commune de brûler des déchets ménagers et des déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) à l'air libre sur leur propriété (article 84 du règlement sanitaire préfectoral du 10 janvier 1980).

Afin d'éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et pour éviter en période de sécheresse la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés, nous vous demandons de veiller au respect de ces règles de vivre-ensemble

SECURITE ROUTIERE POUR LES SENIORS

L'association prévention routière de la Mayenne propose des séances de sensibilisation pour des remises à niveau selon deux formules :

Séances de 2 heures sur une sensibilisation globale aux risques routiers dans une salle proposée par la commune - coût demandé 60€.

Ces séances peuvent accueillir au maximum 20 personnes et peuvent se dérouler en journée ou le soir.

Stage de remise à niveau de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 soit dans une salle de votre commune soit à Laval au siège du comité de la prévention routière.

Le programme est le suivant : analyse d'accidents - tests du Code de la route - Infrastructures (giratoires, tournez à gauche, voie d'insertion, nouveaux panneaux, permis à point) équipement du véhicule - mobilité - santé et conduite - test de la vision et des réflexes.

COUT 20€ PAR PERSONNE.

Les dates , pour les stages d'une journée sont proposées ci-dessous mais on peut s'adapter à la demande.

Les jeudis : 29 janvier 2010
4 mars 2010
29 avril 2010
27 avril 2010
24 juin 2010

Pour tous renseignements appelez le 0243690661 ou par courriel : preventionroutiere53@wanadoo.fr Adresse : 91 avenue Robert Buron 53000 LAVAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Pratique du vélo et sécurité routière : 10 conseils pratiques pour les cyclistes

1. Respecter le Code de la route et la signalisation

Le Code de la route est destiné à assurer la sécurité et la bonne cohabitation de tous les usagers de la route, particulièrement des usagers vulnérables.

2. Se munir d'un bon équipement

- Contrôler régulièrement le bon état du véhicule : freins, éclairage, pneus et avertisseur sonore.
- Si le port du casque n'est pas obligatoire, il est fortement conseillé, notamment pour les enfants et dans le cadre des pratiques sportives.

3. Être vu

- Pour la circulation de nuit ou par visibilité insuffisante, équiper le véhicule d'un feu avant jaune ou blanc, et d'un feu arrière rouge.
- Dans toutes les circonstances équiper le véhicule de catadioptres (dispositifs réfléchissants) : à l'arrière (rouge), à l'avant (blanc), sur les côtés (orange) et sur les pédales (orange).
- L'équipement du véhicule d'un «écarteur de danger» est recommandé.
- Porter de préférence des vêtements de couleur claire ou équipés de dispositifs rétro réfléchissants.

4. Rouler en douceur

- Le fait de ne pas être motorisé n'autorise pas les vélos à rouler à vive allure, notamment en agglomération. Penser respect et sécurité, pour soi et les autres usagers.
- Se faufiler entre les automobiles à l'arrêt dans la circulation est interdit : c'est un risque pour tous, et particulièrement pour les jeunes cyclistes moins expérimentés.

5. Emprunter les pistes cyclables quand elles existent

- Sinon rouler à droite, mais maintenir un espace d'au moins un mètre entre le vélo et les autres véhicules ou le trottoir.
- Interdiction de circuler sur les trottoirs. Les enfants de moins de 8 ans peuvent cependant y accéder à condition de rouler au pas et de ne pas gêner les piétons.

6. Se signaler lors d'un changement de direction

- Ne pas rester en dehors du champ de vision des conducteurs.
- Indiquer avec le bras que l'on tourne et rouler à au moins un mètre du trottoir.

7. Être vigilant, hors agglomération

Pour les groupes (deux personnes et plus) : rouler à deux de front au plus, et obligatoirement en file indienne dès la nuit ou lorsque la circulation l'exige, par exemple lorsque le groupe est dépassé.

8. Être prudent en cas d'intempéries

- Augmenter les distances de sécurité : le vent peut entraîner des difficultés de contrôle du vélo et les chaussées glissantes augmentent la distance de freinage.
- Être plus vigilant quand un véhicule double : une voiture peut faire perdre l'équilibre à un vélo en l'éclaboussant.

9. Transporter un enfant en toute sécurité

- Pour les enfants de moins de cinq ans : se munir d'un siège doté de repose-pieds et de courroies d'attaches.
- Ne pas transporter d'enfants autrement que sur un siège fixé au vélo.

10. Rester vigilant : anticiper

- Surveiller les mouvements des autres usagers de la route, pour ne pas se laisser surprendre.
- Changer progressivement de file ou de direction pour ne pas surprendre les autres usagers.

DEGRADATIONS - VOLS INCIVILITES

Au cours de l'année 2009 notre collectivité a été confrontée à un certain nombre de dégradations (vitres cassées à la garderie et à la salle des loisirs, classes visitées, dégradations des murs de la salle des loisirs pendant la fête communale du 14 juin, portail du terrain de tennis abîmé à plusieurs reprises, vols de plantations sur le parking des sports.....)



Vitre cassée à la garderie



Classes visitées

Ces méfaits ont été enregistrés par la Brigade de Gendarmerie.

Il ne faut pas oublier que dans tous les cas il faut réparer, remplacer ce qui a été volé, cassé, abîmé. Les factures sont payées par l'ensemble des contribuables par l'intermédiaire de l'impôt.

Chaque euro consacré à régler ces dégâts sont autant d'euros qui ne seront pas investis dans de nouveaux projets, quel dommage pour notre commune !

Il en va de la responsabilité de chacun, éduquons nos jeunes au respect du bien d'autrui. Également des habitants du centre bourg se plaignent d'être régulièrement dérangés par l'utilisation intempestive des sonnettes à leur porte. Comme par hasard ces faits se produisent le matin entre 8h45 et 9h00 et le soir après 16h30..... Merci à ces farceurs de cessez leur petit jeu !

Faisons le vœu qu'en 2010 nous passions le moins de temps possible à gérer ces incivilités.

Un peu d'histoire

Tous les métiers – ou presque – étaient jadis représentés dans nos campagnes, nous le savons bien. Il en est un en particulier qui trouvait sa place au sein de chaque bourg si petit fût-il, tant son utilité était universelle. Louvigné ne fait pas exception à la règle.

C'est celui de Maréchal-Ferrant – Forgeron. A l'époque qui nous intéresse, Monsieur Paul DARNIS officiait dans notre village. Il habitait place Saint Martin avec son épouse, Madame Berthe GAUTEUR. Ils avaient deux enfants, Albert et Paul ; la vie de poilu en 14-18 de ce dernier a été partiellement relatée dans l'avant-dernier bulletin municipal. Deux de ses livres de comptes, qui couvrent plus d'une décennie de travail de 1890 à 1902, témoignent des activités très nombreuses et très diverses auxquelles s'employaient les maréchaux-ferrants. Paul DARNIS travaillait dans de nombreuses fermes des environs. Par exemple, le mémoire des travaux réalisés pour la ferme de la Doyère à LOUVIGNÉ, durant l'année 1900, énumère bien sûr de nombreuses réalisations de fers à cheval et relevés, mais aussi de multiples ouvrages de quincaillerie (pointes, rivets, boulons, rondelles ...), de réfection d'outillage et de machines agricoles (pioches, socs de charrue, faucheuse, rouleau, essieux).



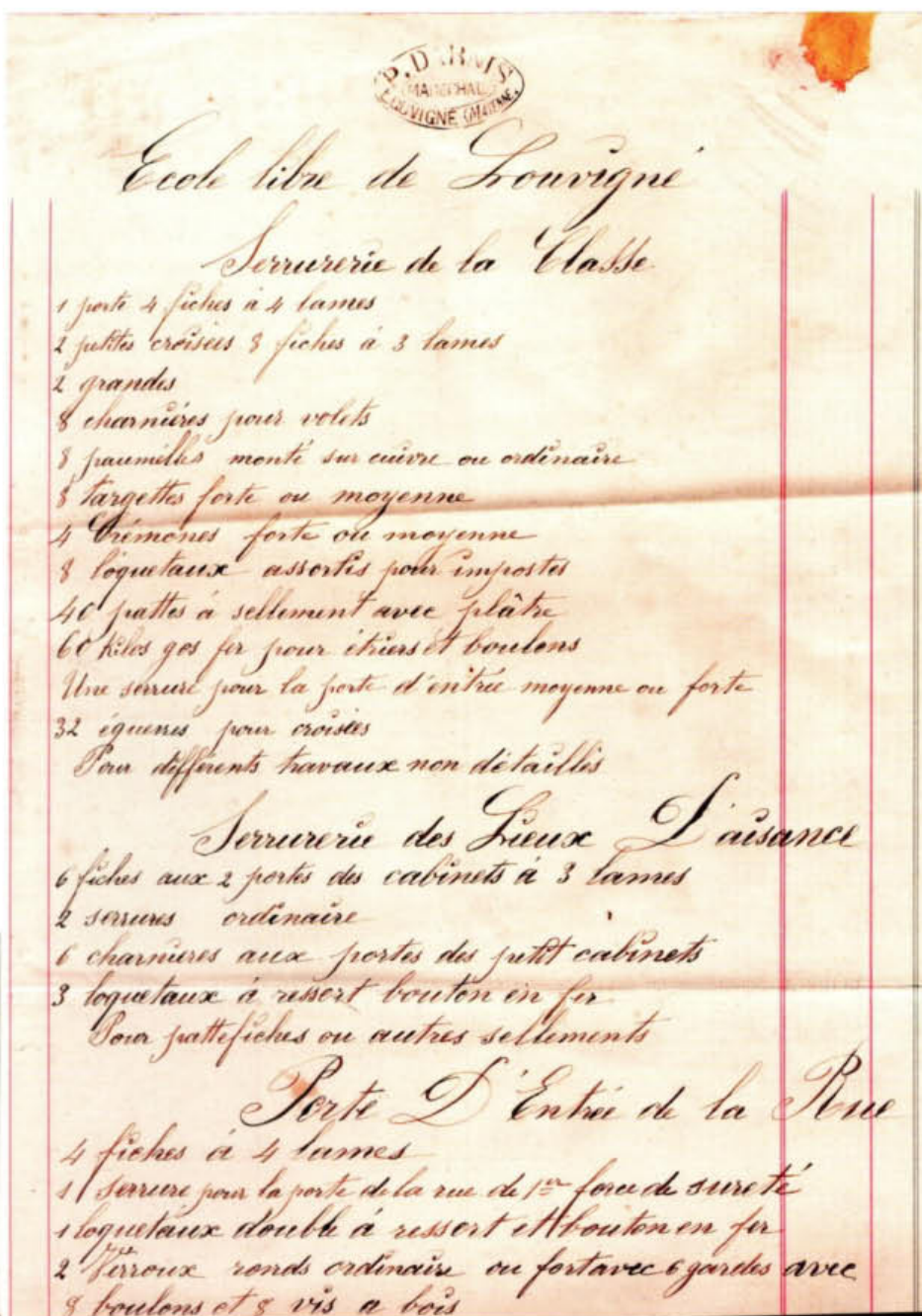
En définitive, le maréchal-ferrant pouvait fabriquer, réparer voire récupérer tout ce qui touchait de près ou de loin au fer ou à l'acier, dans une ferme agricole ou chez un particulier. Ce qui implique donc des activités parfois très éloignées du cheval, qui reste tout de même son domaine de prédilection. Ainsi, il dresse l'inventaire de la « serrurerie » pour « l'école libre de Louvigné ». Notons que ce document n'est pas daté, mais porte le tampon de « P. DARNIS, maréchal, Louvigné (Mayenne) ». (voir photo ci-dessus).

Cet inventaire est une liste du matériel métallique à réunir pour un ensemble de travaux à effectuer à l'école. On voit donc que le maréchal pouvait fabriquer, ou fournir à la demande, du matériel très divers pour des travaux du bâtiment : serrures, charnières, équerres, crémones, pattes à scellement

Les compétences des maréchaux-ferrants étaient très étendues et outrepassaient largement le domaine agricole.

Nous ne pouvons pas dire jusqu'à quelle date M. DARNIS a officié à Louvigné. Cependant, d'après les lettres de son fils Albert envoyées du front en 1916 à sa mère, Madame Veuve DARNIS, nous savons qu'il était déjà décédé au temps de la Grande Guerre.

Qui lui a succédé ? Jusqu'à quelle date ? Car bien sûr, il ne reste aujourd'hui que peu de maréchaux. Mais nous avons tout de même la chance d'en avoir un aujourd'hui à Louvigné !



Calendrier Des Manifestations

Théâtre Lourigné
22-23-24-29-30
Janvier

6 Février
Couscous du FOOT

12 février
Comité d'animation
Soirée oenologique

15 Février
Réunion publique à
la salle des loisirs
(G. GAROT
présente les TUL)

6 et 7 Mars
Exposition
Récréasrap

9 Mars
Ecole de Musique
concert d'ensemble
(salle des loisirs)

14 et 21 Mars
Elections régionales

13 Mars
Soirée A.P.E

20 Mars
Repas du C.C.A.S

17 Avril
Belote du
Club de l'Amitié

2 Mai
Les motards ont du
coeur (escale à
Lourigné en fin de
journée)

12/13/14/15/16 Mai
Yoyage à Babenhausen

12 Juin
Fête Communale

13 Juin
Vide grenier A.P.E

19 Juin
Fête de l'école